

La « Croix de La Bridolaie »

En février 2019, l'A.P.S.P.B.C. a reçu un don : un Christ en fonte de 1m80 de haut, 1m20 de large et pesant 120 kgs avec la mission de le réimplanter en terrain communal afin que tous les habitants puissent se réapproprier ce patrimoine de près de 200 ans.

Un peu surpris, nous avons relevé le challenge et avons décidé de retracer l'histoire de ce Christ tout en menant le chantier de sa réimplantation.



I – Un peu d'histoire sur « la Bridolaie »

La propriété de « La Bridolaie » est une très ancienne propriété, sise à la sortie de Cré sur Loir par la route des marais.

Elle apparaît en **1665** lorsque René II, petit-fils de Guillaume I Fouquet de la Varenne, achète le lieu de la Roche, situé à la sortie du Bourg de Cré ; c'est l'actuelle « Bridolaie ».

« On la retrouve dans les inventaires de 1718 et 1790 qui la dépeignent comme une petite métairie assez pauvre ... Comme son grand-père, René II n'a cessé d'agrandir son domaine par acquisition de terres et de propriétés dans la paroisse de Cré.

Dans son testament-substitution du 10/8/1680, il s'enorgueillit d'avoir mis dans le Marquisat de La Varenne la "terre de la Blottière et, paroisse de Cré, plusieurs autres acquêts" ¹

Entre 1697 (date du décès de René II) et 1903 (date de la succession Choiseul), les biens de la baronnie royale que Henri IV engagea à Guillaume Fouquet, marquis de la Varenne, sont successivement passés dans la famille de Champagne de Villaines, puis dans la famille de Choiseul-Praslin.

En **1903**, il existe 2 personnes qui vont se partager l'ensemble des biens de cette famille:

- **Isabelle Césarine Calixte de Polignac** (1851-1935) mariée au Comte Pierre Aldabert Marie Guilhen Frotier de Bagneux, grands parents de Renée Marie Théoduline (1903-1994) qui se mariera en 1929 avec Jean d'Acher de Montgascon (1901-1988) ancien sénateur et maire de La Flèche ;
- **Marie Camille Calixte de Polignac** (1848-1932) mariée au Marquis Louis Charles Marie du Plessis d'Argentré (1839-1909).

Cette dernière recueillera en 1903, entre autres, la Cour de Saint Germain, le domaine de la Blottière, la Cour de Cré et la Bridolaie.

II – Un peu d'histoire sur « la Croix »

La Croix de la Bridolaie apparaît sur le cadastre napoléonien de **1824**.

Sur celui-ci la limite de propriété est parfaitement jointive avec l'habitation ; ce qui laisse penser que la Croix est dans le domaine « public ». Or, lorsqu'on examine le cadastre de **1963**, on voit que la limite de propriété a bougé et la Croix se retrouve sur l'emplacement privé de la propriété de la Bridolaie.

On est en droit de se demander quand a eu lieu l'intégration dans le domaine privé.....

¹ Le Château des Fouquet de la Varenne à La Flèche au XVIIème siècle – Pierre Schilte



Cadastré napoléonien 1824



Cadastré 1963

Et, en consultant les Archives Départementales, on découvre le Procès-Verbal du Conseil Municipal de Cré sur Loir, en date du 5/2/1854, et on y trouve la mention suivante :

"Le Conseil municipal reconnaît également que la butte de la Bridolaie appartient à la famille de Choiseul, à la condition cependant que les habitants de la commune pourront aller prier devant la croix qui y est placée, soit processionnellement, soit en particulier, sans jamais pouvoir être inquiété à ce sujet, sauf les cas de dégradations ou de dégâts sur les clôtures ou plantations dont Mr de Choiseul se propose d'embellir ce lieu par respect pour la Croix qui s'y trouve. Il demeure bien que Mr de Choiseul et ses héritiers demeurent pour toujours propriétaires de la dite butte et peuvent enlever et remplacer leurs plantations quand bon leur semblera"

Donc, en fait, la croix a toujours été dans la propriété de la Bridolaie ; le cadastre avait fait une erreur.

Mais il s'agissait d'une croix ; on ne parlait pas encore de Christ.....

III – Un peu d'histoire sur « le Christ »

En 1854, on ne parlait pas de Christ ; en 1880 non plus....

Mais, **au début de l'année 1881** a lieu une retraite préparatoire à l'adoration perpétuelle à Cré sur Loir ; elle est prêchée par le Révérend Père Eusèbe, frère mineur capucin de la maison du Mans.

Profitant de cette occasion, le curé de Cré, Léon Bruon, a demandé aux propriétaires de la Blottière le renouvellement de la Croix de la Bridolaie qui avait souffert des intempéries. Monsieur de Linières, a accédé à la demande au nom de Madame la Comtesse de Choiseul.

Monsieur le curé Bruon a également obtenu de Monseigneur Hector-Albert Chaulet d'Outremont, évêque du Mans, l'autorisation de bénir solennellement cette croix le jour de la clôture de la retraite.

Et, c'est ainsi que, dans les annales de la fabrique de l'époque, nous retrouvons le récit de cette bénédiction faite **le dimanche 13/2/1881** en présence de nombreux prêtres des environs et d'un grand nombre d'habitants.

En 1887, a lieu une mission à Cré sur Loir dont les exercices sont donnés par les Pères Lepeltier et Blot, missionnaires de Notre Dame du Chêne. Un compte rendu de cette mission a été fait par les prédicateurs eux-mêmes sur papier à en-tête de Notre Dame du Chêne. Nous citons le passage relatif à la Croix de la Bridolaie ;

« La cérémonie de la clôture a été grandiose. Plus de mille personnes de la paroisse et des environs précédaient, sur deux lignes interminables, un groupe imposant d'au moins quatre cents hommes qui, tour à tour, portaient sur leurs épaules un christ de grandeur naturelle, attaché sur une croix de verdure légèrement inclinée sur un gracieux brancard, et formaient son escorte d'honneur, chantant les cantiques du triomphe de la Croix et du Sauveur.

C'est au milieu de ces chants répétés que l'image du divin crucifix a été fixée sous les regards de la foule émue, à une croix, élevée jadis en pareille occasion.

Quand le travail fut terminé, du pied de ce calvaire maintenant complet, un des missionnaires adressa une allocution toute de circonstance à la nombreuse assemblée.... »

Association reconnue d'intérêt général

Siège social : 23 rue du Pâtis Saint Germain – Cré sur Loir – 72200 – Bazouges-Cré sur Loir
N° SIRET: 839 124 617 00011 - 72apsbpc@gmail.com – 06 60 37 16 69 – Site WEB: www.apsbpc.com

Nous avons retrouvé une carte postale qui montre la Fête-Dieu de 1912 au pied du calvaire de la Bridolaie.
On y distingue parfaitement la très grande croix supportant le Christ.



Les anciens se souviennent que la dernière procession a eu lieu au début des années 1960 ; ensuite, l'ensemble s'est dégradé au fil du temps et de cet édifice, il n'est plus resté que le Christ en fonte dont l'association a hérité en février 2019.



Le Christ de la Bridolaie a maintenant retrouvé une Croix et a été réimplanté au plus près de son emplacement d'origine ; il avait traversé les siècles et continue de porter le passé de nos anciens.

Les éléments du patrimoine sont des moments d'histoire, des « petits cailloux » qui se posent au fur et à mesure du temps qui s'écoule.

L'A.P.S.P.B.C. a pris conscience de cette richesse **non mise en valeur** et a décidé de la faire revivre :

« On nettoie, on restaure, on découvre ce qu'il y a d'écrit sur les édifices, on recherche leur histoire et, en retrouvant la mémoire, on aperçoit un peu de la vie antérieure du village qui apparaît sous le lichen et la patine des ans ; le lien est retrouvé avec les siècles passés avec la curiosité et le désir de retrouver ses racines »

PS : l'A.P.S.P.B.C. recherche tous éléments, photos, articles de journaux ou périodiques qu'elle scanne et rend à leurs propriétaires pour pouvoir continuer ses recherches sur l'histoire de la commune.

Association reconnue d'intérêt général

Siège social : 23 rue du Pâtis Saint Germain – Cré sur Loir – 72200 – Bazouges-Cré sur Loir
N° SIRET: 839 124 617 00011 - 72apspbc@gmail.com – 06 60 37 16 69 – Site WEB: www.apspbc.com